



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL



N° D/2022-087

Nombre de Conseillers

En exercice : 23

Présents : 13

Votants : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 décembre 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le treize du mois de décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Torcy, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique – M. LAMY Bernard – Mme GALLO Anne – Mme BERESINA Jocelyne – Mme CASTANO Adeline – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette.

POUVOIRS : M. BONNEAU Michel à M. LAMY Bernard – Mme ALAIN Lucette à Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela à Mme CANTIER Nadège – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

EXCUSES : M. MAY Abdelkrim – M. ERPATE Giovanni – M. DJEDDOU Rabah

ABSENTS : M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Thérèse MUNOZ.

TRANSFERT DE DOMANIALITÉ – AIRE DE REPOS RD680 »

Le Département de Saône et Loire a constaté qu'un chemin communal, d'une longueur d'environ 120 ml, desservait une aire de repos qui borde la RD680 dont il est propriétaire. Aujourd'hui entretenu par les agents du Département, un transfert de domanialité pour le compte du Département doit être envisagé pour régulariser la situation et faciliter la gestion de leur réseau.

Entendu le rapport de Monsieur le Maire, et sur sa proposition,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ :**

- **ACCEPTE** le déclassement du domaine public communal et l'intégration dans le réseau routier d'un chemin communal d'une longueur d'environ 120 ml traversant une aire de repos appartenant au Département sur la RD680,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de remise correspondant.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir

été reçu à la sous-Préfecture

le 23 DEC. 2022

et publié, affiché ou

notifié le 23 DEC. 2022

Le Maire,



Transmis à la Sous-préfecture
d'AUTUN

le
Mairie de TORCY – 71210 TORCY

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Philippe PIGEAU